



Direction des études

Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques (MSSTFP)

FORMATION STATUTAIRE INTERMINISTÉRIELLE DES IHS

Dispositif de professionnalisation 2010 : les projets

L'équipe de la Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques (MSSTFP) a le plaisir de vous présenter, ci-dessous, les premières informations sur l'organisation du dispositif de professionnalisation des IHS 2010 qui se déroulera à l'INTEFP (Marcy L'Etoile) entre septembre 2010 et janvier 2011.

Le projet 2010

Les objectifs, les contenus, les méthodes, les outils de ce programme constitueront la dernière phase de l'expérimentation lancée en accord avec la DGAFP en 2008, intitulée « *Passer d'un dispositif de formation à un dispositif de professionnalisation*¹ ».

Les principes fondateurs de ce dispositif de professionnalisation consistent à vouloir répondre aux attentes socioprofessionnelles des responsables ministériels, notamment via les prescriptions du Référentiel interministériel des IHS (Ecole de la GRH) et de favoriser le développement professionnel de chaque stagiaire. Plus précisément, il s'agit de réussir la rencontre entre le point de vue du travail et celui de la formation en mobilisant les IHS et leurs référents pour qu'ils apportent en formation leurs expériences et leurs pratiques en devenir, leurs étonnements et leurs surprises pour les partager avec leurs pairs d'autres ministères.

Après avoir modifié la structure du dispositif, intégré des périodes d'apprentissages sur le poste de travail, expérimenté une période d'individualisation, le dispositif 2010 capitalisera toutes ces expériences et s'intéressera plus particulièrement aux apprenants et aux intervenants :

- Pour les premiers, de nouveaux modules de formations à distance, de partage d'informations seront possibles grâce à la plate-forme Foad qui sera mise à leur disposition et de nouvelles méthodes pédagogiques seront mises en œuvre, la question de l'évaluation des connaissances existantes préalablement à la formation et acquises en formation sera posée (supports d'auto-évaluation).

- Pour les seconds, une nouvelle procédure de recrutement, d'intégration et d'accompagnement sera mise en place (Cf. Procédure Qualité et Charte formateur sur le site de la Mission SSTFP)

Axes et les contenus du programme, premières pistes :

Le projet de programme s'oriente vers cinq grands axes :

- * AXE 1 : Cadre juridique d'intervention de la « Fonction d'inspection » SST Fonction Publique (Semaine 1)
- * AXE 2 : Méthodologie d'intervention (Niveau 1) et Démarche d'évaluation des risques et enquête (Semaine 2)
- * AXE 3 : Fondamentaux de l'intervention SST (Semaines 3 à 6)
- * AXE 4 : Individualisation / Modularisation (Semaines 7)
- * AXE 5 : Méthodologie d'intervention Niveau 2 (Semaine 8)

Après validation du projet par les services de la DGAFP et les consultations habituelles des informations complémentaires seront mise en ligne.

La Mission SSTFP

¹ Cf. Rapport INTEFP. Février 2008. En ligne sur le site de la Mission SSTFP.